



**Article R.22-10-23 2° du Code de commerce**

Informations concernant le nombre total de droits de vote existant et le nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la publication de l'avis mentionné à l'article R.22-10-22 du Code de commerce (avis de réunion publié au B.A.L.O. du 10 mars 2021).

<b>Date</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Nombre total de droits de vote</b>
<b>10 mars 2021</b>	<b>46 528 974</b>	<b>46 352 246</b>